

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****2EME Réunion de 2016****Séance du 12 et 13 avril 2016****CD20160412_6
id. 2440**

Les douze et treize avril deux mille seize, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou son représentant.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

Le Quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Absent(s) ou ayant donné procuration de vote :

Mme B. BAREGES, M. J. BEQ

**INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF ET PROFESSIONNEL
DE TARN-ET-GARONNE
BUDGET PRIMITIF DE 2016**

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée le projet de Budget Primitif pour 2016 de l'Institut Médico-Éducatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne, tel qu'il a été adopté par la commission de surveillance.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à **2 514 119 €**.

Le détail des diverses opérations est présenté comme suit :

I – Présentation du budget primitif 2016 :

A - DEPENSES

- SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Compte 21</u>	<u>Immobilisations corporelles</u>	
Compte 2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions.....	60 862 €
Compte 2154	Matériel et outillage.....	21 000 €
Compte 2182	Matériel de transport.....	30 000 €
Compte 2183	Matériel de bureau et informatique.....	1 500 €
Compte 2184	Mobilier.....	4 000 €
Compte 2188	Autres immobilisations corporelles.....	3 000 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....		120 362 €

- SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante

<u>Compte 60</u>	<u>Achats et variation des stocks</u>	
Comptes 606	Achats non stockés de matières et fournitures.....	224 785 €
<u>Compte 61</u>	<u>Services extérieurs</u>	
Comptes 611	Prestations de services avec des entreprises.....	8 550 €
<u>Compte 62</u>	<u>Autres services extérieurs</u>	
Comptes 624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel.....	42 107 €
Comptes 625	Déplacements, missions et réceptions.....	3 421 €
Comptes 626	Frais postaux et frais de télécommunications.....	7 000 €

Compte 628	Divers.....	18 897 €
	Sous-total des dépenses du groupe I.....	304 760 €

GROUPE II : Dépenses afférentes au personnel

Comptes 63	Impôts, taxes et versements assimilés.....	52 214 €
Comptes 64	Charges de personnel.....	1 960 618 €
	Sous-total des dépenses du groupe II.....	2 012 832 €

GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure

<u>Compte 61</u>	<u>Services extérieurs</u>	
Comptes 613	Locations.....	8 275 €
Comptes 615	Entretien et réparations.....	44 030 €
Comptes 616	Primes d'assurances.....	14 370 €
Compte 618	Divers.....	1 485 €
<u>Compte 62</u>	<u>Autres services extérieurs</u>	
Compte 623	Publicité, publications, relations publiques.....	1 600 €
<u>Compte 63</u>	<u>Impôts, taxes et versements assimilés</u>	
Compte 63513	Autres impôts locaux.....	300 €
Compte 637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes).....	378 €
<u>Compte 65</u>	<u>Autres charges de gestion courante</u>	
Compte 6578	Autres subventions.....	316 €
Compte 6587	Participation aux frais de scolarité.....	4 911 €
<u>Compte 67</u>	<u>Charges exceptionnelles</u>	
Compte 6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés.....	500 €
	Sous-total des dépenses du groupe III.....	76 165 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT..... 2 393 757 €

TOTAL DES DEPENSES..... 2 514 119 €

B - RECETTES

- SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT..... 0 €

- SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I : Produits de la tarification et assimilés

<u>Compte 73</u>	<u>Dotations et produits de tarification</u>	
Compte 731218	Dotation globale – Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux.....	2 474 810 €
	Sous-total des recettes du groupe I.....	2 474 810 €

GROUPE II : Autres produits relatifs à l'exploitation

<u>Compte 70</u>	<u>Produits</u>	
Comptes 708	Produits des activités annexes.....	21 300 €
<u>Compte 75</u>	<u>Autres produits de gestion courante</u>	
Compte 754	Remboursements de frais.....	18 009 €
	Sous-total des recettes du groupe II.....	39 309 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT..... 2 514 119 €

TOTAL DES RECETTES..... 2 514 119 €

II – Détermination des tarifs 2016 :

Le prix de journée de l'établissement a été établi ainsi qu'il suit :

A	Total des charges (investissement + groupes I + II + III).....	2 514 119 €
B	Produits en atténuation (investissement + groupes II + III).....	39 309 €
C	Reprise de résultat.....	0 €
	Total à prendre en compte = A – (B + C).....	2 474 810 €

Montant de la dotation globale..... 2 474 810 €

En fonction d'une activité basée sur 9 943 journées d'internat, 543 journées de semi-internat et 1 080 journées accueil United, la proposition de prix de journée 2016 s'établit donc à :

Prix de journée moyen pour l'année 2016

2 474 810 €	soit prix de journée arrêté à.....	213,97 €
11 566		

Forfait journalier.....	18,00 €
-------------------------	---------

Conformément à l'article 30 du règlement intérieur de l'institut Médico-Éducatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne à Mimizan-Plage, les taux des redevances des commensaux pour 2016 font l'objet des propositions suivantes de la commission de surveillance :

	2015	2016	Pourcentage d'augmentation
COMMENSAUX DE DROIT			
Par repas.....	3,96 €	4,00 €	1%
COMMENSAUX EXCEPTIONNELS			
Par repas.....	8,00 €	8,37 €	4,60%
GROUPE D'ENFANTS			
Forfait journalier hôtelier.....	14,23 €	14,23 €	0%
Forfait petit déjeuner seul.....	2,09 €	2,09 €	0%
Forfait repas seul.....	8,37 €	8,37 €	0%

III – Attribution d'une subvention à la coopérative scolaire :

Comme chaque année, l'Institut Médico-Éducatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne propose de verser une subvention de fonctionnement à la coopérative scolaire de l'unité d'enseignement affiliée à l'association départementale OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) des Landes.

Cette subvention pour l'année 2016 est fixée à **316 €**. Elle permettra de financer des livres et fournitures diverses en complément de ceux fournis par l'Institut Médico-Éducatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le Budget Primitif 2016 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne à Mimizan-Plage qui s'équilibre en en mouvements réels à 2 514 119 € ;
- Précise que le niveau de vote des dépenses et des recettes de la section d'exploitation s'effectue par groupe ;
- Approuve les tarifs pour l'année 2016 comme détaillés ci-dessus ;
- Accorde une subvention de 316 € à la coopérative scolaire et ratifie l'inscription des crédits correspondants sur l'article budgétaire 6578.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC